#46

Note d'information – Novembre 2026

Livradois-Forez PARC NATUREL RÉGIONAL EN AUVERGNE
MAISON DU TOURISME

Toute l'équipe de la Maison du tourisme du Livradois-Forez reste à votre disposition pour toute demande !

#1. FRÉDÉRIC CHONIER, NOUVEAU PRÉSIDENT POUR LA MAISON DU TOURISME DU LIVRADOIS-FOREZ - ET UN GRAND MERCI A CORINNE MONDIN

Corinne Mondin, présidente de la Maison du tourisme du Livradois-Forez depuis 12 ans, a quitté ses fonctions fin septembre. Toute l'équipe de la Maison du tourisme lui souhaite de très belles aventures et la remercie pour son écoute, sa disponibilité, la confiance qu'elle a accordé à chacun des agents et surtout son engagement pour le Livradois-Forez. MERCI CORINNE !

À la suite du conseil d'administration qui s'est tenu le 28 septembre dernier, Frédéric CHONIER a pris la suite de Corinne MONDIN à la présidence de la Maison du tourisme du Livradois-Forez.

La nouvelle composition du bureau de la Maison du tourisme est la suivante :

- Président : Frédéric CHONIER, vice-président de Thiers Dore et Montagne
- Vice-président pôle "accueil des publics, relations prestataires" : Didier LACK, représentant d'Ambert Livradois-Forez
- Vice-président pôle "marketing" : Alain NÉRON, prestataire touristique
- Vice-présidente pôle "relations clients, relations commerciales" : Annick FORESTIER, représentante d'Entre Dore et Allier
- Vice-président développement et qualification : Bernard AUROY, président de RELF
- Trésorier : Jean JALLAT, Champs d'ail de Billom
- Secrétaire : Marie-Paule DAUPHIN, prestataire touristique
- Membres : Claire BAROUSSE, représentante du PNR Livradois-Forez, Valérie GOBILLARD, prestataire touristique, Vincent MAZIN, représentant de Billom communauté

#2. FORUM D'AUTOMNE : TOURISME POUR TOUS

Le mardi **17 novembre**, notez bien la date, la Maison du tourisme vous invite au traditionnel forum d'automne, qui aura lieu à la salle Ambert en scène. Le sujet traité sera le **tourisme social, tourisme pour tous.** Afin de mettre en avant ce volet social du tourisme, l'Union nationale des associations de tourisme (UNAT) présentera les chiffres et enjeux clés du secteur. Ensuite 3 tables rondes seront proposées pour approfondir le sujet :

- Label tourisme et handicap : enjeux, besoins et actions possibles pour rendre accessible la culture au plus grand nombre
- Label Accueil vélo : enjeux, besoins et avantages de proposer des services à une (nouvelle) clientèle présente sur le Livradois-Forez
- Agence nationale des Chèques Vacances (ANCV) : enjeux, dispositifs, outils ; Comment augmenter sa visibilité en acceptant les ANCV

Découvrez comment rendre votre offre accessible au plus grand nombre. En bonus le matin : un **speed-meeting** pour rencontrer quelques professionnels du tourisme et peut-être développer de nouveaux partenariats !

Pour vous inscrire : Participation au forum d'automne - Mardi 17 novembre – Remplir le formulaire

#3. 1er COMITÉ D'ITINÉRANCE DU LIVRADOIS-FOREZ

Près de 30 itinéraires de randonnée itinérante (sur plusieurs jours) traversent le Parc naturel régional Livradois-Forez, à pied, à cheval, à vélo ou en VTT. Le potentiel est énorme, même si l'offre mérite encore d'être améliorée et mieux valorisée !

Le Parc naturel régional Livradois-Forez, avec l'appui de la Maison du tourisme, s'est engagé dans l'élaboration d'un schéma de développement de la randonnée itinérante. L'objectif : structurer une offre adaptée à trois profils de pratiquants : les familles, les aventuriers et les passionnés.

Pour y parvenir, le choix a été fait de travailler collectivement, en réunissant toutes les parties prenantes au sein d'un comité d'itinérance : les collectivités, les fédérations de pratiquants, les associations locales, les prestataires touristiques : hébergeurs, restaurateurs, loueurs de matériel, accompagnateurs, etc.

Ce premier comité s'est réuni mi-octobre. Les participants ont travaillé en ateliers autour de quatre grandes questions :

Quels itinéraires valoriser ou créer ? Le territoire manque notamment d'offres adaptées aux néopratiquants, aux familles et aux cyclistes.

Quels services proposer aux randonneurs ? Charte de qualité pour les hébergements, modalités de réservation, portage des bagages, paniers pique-nique, etc.

Quel récit proposer aux randonneurs ? Comment raconter le territoire et donner envie de le découvrir ?

Quelle gouvernance collective mettre en place ? Comment mieux travailler ensemble et dans la durée ?

De nombreuses idées ont émergé, dont une qui fait particulièrement sens : poursuivre l'aventure collectivement, en associant toutes les pratiques de randonnée — à pied, à vélo, en VTT ou à cheval.

L'enjeu est de ne pas travailler en silos, par filière, mais de partager une vision commune et de mutualiser davantage les services au bénéfice des randonneurs et du territoire.

Un premier rendez-vous riche en échanges, en idées et en énergie collective !

#4. LES PROCHAINS GRANDS ÉVÈNEMENTS

- Les concerts de Vollore – L'autre saison débutera du côté de Vollore-Ville, en l'église le 14 novembre, mais rassurez-vous, 2 dates sont encore à venir : le concert du Nouvel An à la salle Espace de Thiers le 1er janvier 2027 et le 3 avril pour un Requiem autour de Verdi, en l'église Saint-Genès de Thiers.
- Le village des producteurs des sites remarquables du goût pose ses valises pour sa 29e édition du 4 au 6 décembre prochain avec plus de 40 sites remarquables du goût. Billom, cité de la Toscane auvergnate, deviendra, pendant quelques jours, le centre de la gastronomie française !

#5. RETOUR SUR LA FORMATION TOURISME EXPÉRIENTIEL

La Maison du tourisme a organisé une session de formation au profit de 11 partenaires pour la création de leurs futures offres touristiques expérientielles et durables ! L'idée est de comprendre quelle sont les composantes d'un produit et les éléments clés de l'expérientiel. Tous les participants ont travaillé sur leurs projets pour transformer leur offre vers plus d'expériences. La Maison du tourisme reste aux côtés des partenaires pour finaliser leur offre, mais aussi et surtout pour la commercialiser sur le site de la destination, voire dans les offres proposées aux CSE (Michelin, Limagrain, etc.). N'hésitez pas si vous avez besoin de plus d'information sur le sujet à contacter la Maison du tourisme.

#6. ENQUÊTE PRESTATAIRES

Sur suggestions des communautés de communes membres, la Maison du tourisme va conduire une enquête auprès de l'ensemble des acteurs touristiques du Livradois-Forez ainsi que de ses partenaires. Cette démarche a pour objectifs de :

- identifier les points forts de l'offre de services de la Maison du tourisme ainsi que les axes d'amélioration ;
- mesurer l'impact de ses actions sur l'activité des professionnels et sur le développement du territoire ;
- recueillir les attentes des acteurs touristiques concernant de nouveaux services ou l'évolution de l'offre existante ;
- sensibiliser et mieux faire connaître les services de la Maison du tourisme auprès des nouveaux prestataires.

Lucie DAUBORD, saisonnière cet été au bureau d'information touristique de Billom rejoint donc l'équipe pour conduire cette enquête. Vous serez bientôt sollicité.

#7. ASSOCIATION NATIONALE DES CHAMBRES D'HÔTES

Suite à l'intégration des chambres d'hôtes dans la Loi LeMeur (anciennement Loi AirBnB), une propriétaire de chambre d'hôte a décidé de créer un groupe Facebook avec l'idée d'une fédération ou association nationale des chambres d'hôtes. En mai 2025, l'association est créée et œuvre depuis pour la fédération, l'information et la défense des chambres d'hôtes partout en France. L'Association Nationale des Chambres d'Hôtes agit pour une profession reconnue, protégée et valorisée.

Actuellement, une charte de qualité est en phase de test. Si vous êtes une chambre d'hôte, vous pouvez rejoindre cette association afin de faire reconnaitre cette profession, parfois méconnue.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter le site de l'association : https://assoanch.fr ou leur page Facebook.

#8. RETOUR DE CONGRÈS

La Maison du tourisme a participé à 2 congrès/sommet/rencontre : ADN Tourisme, qui regroupe les organismes institutionnels du tourisme ; les Sommets du Tourisme, les 21 et 22 septembre à Lyon ; Et bientôt, certains agents participeront aux Universités du Tourisme Durable du 25 au 27 novembre à Aix-en-Provence. Moments très inspirants pour imaginer de nouvelles actions en faveur d'un tourisme encore plus respectueux des hommes et de l'environnement.

#9. DESTINATION LIVRADOIS-FOREZ “HORS LES MURS”

Du 9 au 11 octobre, la manifestation des **Grands Trails D'Auvergne** à Aubusson d'Auvergne était organisée, elle est devenue la plus grande manifestation sportive de la destination, avec environ 5 000 participants et 10 000 visiteurs. Pour l’occasion, un stand Grand R était tenu par l'équipe de l'office de tourisme et de la communauté de Communauté de Communes Thiers Dore et Montagne.

Du 7 au 11 octobre : la Maison du tourisme a participé avec le collectif Destination Grand'R au **salon Roc d'Azur.** A cette occasion, belle mise en lumière du trophée qu'a reçu ce collectif en tant que lauréat « Destination France à Vélo » ! avec 29 autres territoires français. L’Etat va mettre en lumière ces espaces.

Cette année encore, la destination Livradois-Forez sera également présente au **salon Origine Auvergne** (du 20 au 22/11) le rendez-vous incontournable des savoir-faire et des destinations authentiques d’Auvergne. La Maison du tourisme a proposé à quelques partenaires d’y être représentés : les réseaux touristiques, les 10 sites touristiques majeurs, les 12 évènements majeurs et les hébergements écologiques ayant participant au plan de promotion mutualisé de séjours expérientiels et/ou bas carbone. L’opération promet déjà d’être un moment fort pour les acteurs partenaires de la MDT.

#10. LA NOUVELLE FACTURATION ÉLECTRONIQUE / QUELQUES CHANGEMENTS

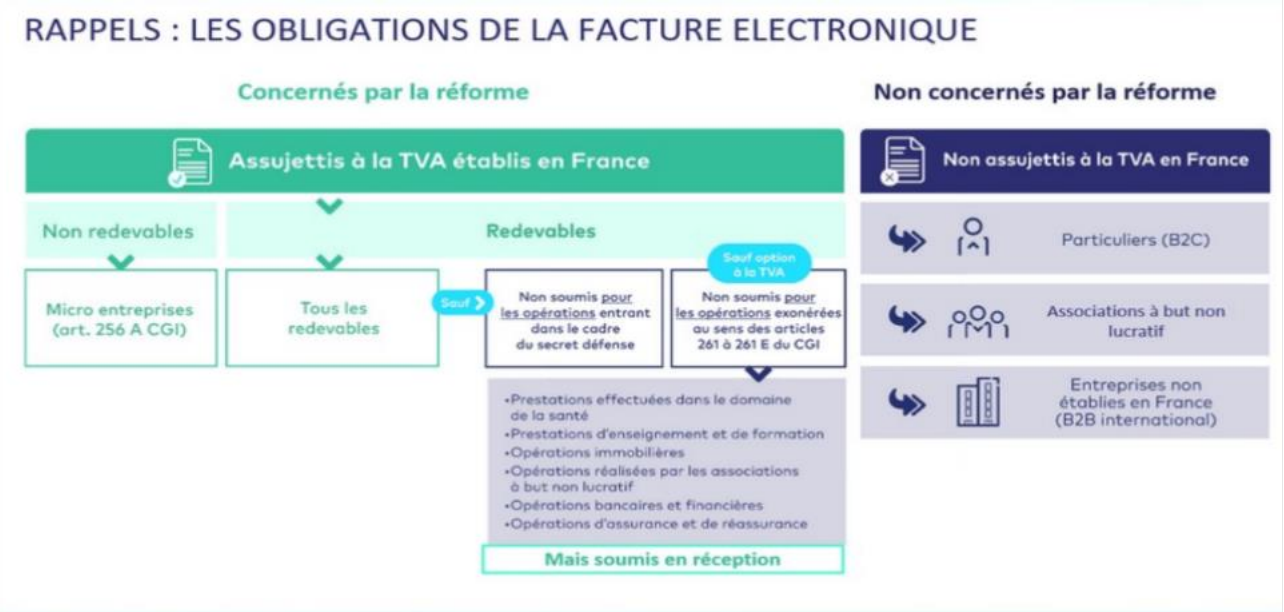
En résumé, les 4 objectifs-clés de la réforme :

- Renforcer la compétitivité des entreprises grâce à la diminution de la charge administrative de traitement des factures (création, envoi ...) au format papier ainsi qu’à la sécurisation des relations commerciales ;
- Faciliter les déclarations de TVA par le pré-remplissage ;
- Lutter contre la fraude fiscale et diminuer l’écart de TVA au moyen de recoupements automatisés ;
- Permettre la connaissance au fil de l’eau de l’activité des entreprises afin de favoriser un pilotage fin des actions du Gouvernement en matière de politique économique

Calendrier :

- Réception : à compter du 1er septembre 2026, toutes les entreprises assujetties à la TVA

- Emission : à compter du 1er septembre 2026 pour les grandes entreprises et du 1er septembre 2027 pour les TPE et microentreprises.



Document récapitulatif du trésor public à disposition sur demande (**megane.socier@vacances-livradois-forez.fr)**

L'administration introduit désormais une distinction fondamentale pour déterminer si vous êtes soumis ou non à l'obligation de facturation électronique.

Deux cas de figure s'opposent désormais :

- La gestion patrimoniale à titre privé : vous louez un bien dont vous êtes propriétaire (en nom propre ou via une société civile) dans le cadre classique de votre patrimoine,
- L'activité commerciale structurée : la location s'inscrit dans une véritable démarche professionnelle d'entreprise avec des prestations de services assimilées à de l'hôtellerie.

Si vous vous situez dans la première catégorie, la DGFIP pose désormais une présomption très favorable : vous agissez à titre privé. Résultat ? Vous n'êtes pas assujetti à la TVA pour cette activité et vous échappez à l'obligation de recevoir des factures électroniques via une plateforme agréée. Une excellente nouvelle pour la majorité des particuliers qui louent un ou deux gîtes de vacances ! Article complet

#11. MOUVEMENT DE PERSONNEL

En septembre, la Maison du tourisme a accueilli Coline BESSON, pour un contrat de 2 ans en alternance. Elle viendra en soutient sur les aspects comptabilité, administration générale et quelques actions pour le pôle commercial.

#12. BRÈVES DES PARTENAIRES

Après 29 années de fonctionnement, le conseil municipal d'Arlanc a décidé, fin septembre, de fermer définitivement le Jardin pour la Terre. La situation économique du jardin était compliquée et

la saison 2026 a été très impactée par la chaleur. Les 4 salariés seront déployés dans d'autres services de la mairie.

#13. REVUE DE PRESSE

Retrouvez la revue de presse nationale du Livradois-Forez : https://www.auvergne-livradois-forez.com/presse/

- Un vernissage monstre au Bief – Le semeur – 22/09/2026
- Le design des mondes montagneux revient à Ambert : Le Semeur – 25/09/2026
- Dominique Chambriard, un coutelier Thiernois qui défend le savoir-faire – Le Semeur – 05/10/2026
- Coup de maitre pour le WFA : Orelsan et Christophe Maé seront sur la scène d'Ambert – La Montagne et La Montagne – Octobre 2026

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES AUX PRESTATAIRES TOURISTIQUES PARTENAIRES DE LA MDT

#1. VALORISEZ VOTRE STRUCTURE GRÂCE À NOTRE CALENDRIER DE L'AVENT !

Fort de son succès grandissant depuis 2 ans, notre calendrier de l'Avent revient du 1er au 24 décembre sur Facebook et Instagram ! Chaque jour, une story mettra à l'honneur un partenaire de la Maison du tourisme à travers un lot à gagner et une petite présentation de son activité.

Une belle occasion de faire connaître votre structure, de gagner en visibilité et d'attirer de nouveaux clients ! En offrant un produit, une prestation ou une expérience, vous donnez envie à notre communauté de découvrir votre activité et de venir vous rencontrer.

Attention, seulement 24 places sont disponibles ! Chaque année, vous êtes nombreux à vouloir participer : premiers inscrits, premiers servis !

Envie de tenter l'aventure et d'offrir un lot ? Il vous suffit de compléter ce formulaire (cela vous prendra moins de 5 minutes) pour proposer votre lot. Fin des inscriptions le **dimanche 8 novembre**.

On compte sur vous pour faire de cette nouvelle édition un beau succès collectif !

Et voici le lien du formulaire : https://forms.gle/Ez4cq4Qbb5tLttJGA

#2. NOUVELLE CAMPAGNE DU PACK PARTENAIRE ! CAP VERS 2027

Vous avez reçu un mail le **1er octobre** pour renouveler ou souscrire à un pack partenaire.
Retrouver les détails des services sur le site dédié ou sur le nouveau guide du partenaire (bientôt disponible).

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter :

- Audrey CHASSAGNON pour le territoire d'Ambert Livradois-Forez, Loire et Haute-Loire : audrey.chassagnon@vacances-livradois-forez.fr ou 04 73 82 61 90

- Cindy FRIZON pour le territoire de Thiers Dore et Montagne et Billom/Lezoux : cindy.frizon@vacances-livradois-forez.fr ou 04 73 80 66 52
- Mégane SOCIER-MATHEY pour toutes questions sur les services, sur la facturation ou souscription aux différents packs : megane.socier@vacances-livradois-forez.fr

Attention, **pour paraître sur le Magazine** de destination (activité et restaurant), vous avez **jusqu'au 30 novembre**, dernier délai, pour souscrire à un pack partenaire.

#3. MISES A JOUR DES INFORMATIONS TOURISTIQUES POUR 2027

Pour les prestataires qui ont déjà renouvelé ou nouvellement pris un pack partenaire, vous êtes invités à faire part à l'office de nos informations (ouverture, tarifs, etc.) pour 2027. Pour rappel, les activités et les restaurants seront présents sur le Magazine de destination #9. Il est donc impératif d'avoir vos informations pour 2027, avant le 1er décembre. De même pour les hébergements, afin d'avoir les informations le plus à jour possible quand la bascule du site internet de la maison du tourisme sera faite (15/01). Pour effectuer ses modifications ou ajouts d'informations 2027, vous avez reçu un mail avec un lien (valable toute l'année) depuis le logiciel Open Edit. Pour toutes questions, vous pouvez contacter la chargée de la gestion de l'information touristique : Anna-Maria VEYRET, anna-maria.veyret@vacances-livradois-forez.fr.

#4. GROUPE PRIVÉ FACEBOOK À DESTINATION DES PARTENAIRES

Diffusez toutes vos nouveautés, informations et actualités de dernière minute sur ce groupe ! N'hésitez plus, rejoignez-le : groupe privé Facebook – Partenaires MDT

À noter dans vos agendas !

- Mardi **17 novembre** (5h) - Forum des acteurs touristiques dès 14h
- Mardi **24 novembre** (2h) : Club des utilisateurs de la vente en ligne à 14h30